

## RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE CGPM/ICCAT SUR LES PÊCHERIES DE THONIDÉS MINEURS EN MÉDITERRANÉE

(Malaga, Espagne, 5 – 9 mai 2008)

### 1 Ouverture et adoption de l'ordre du jour

La réunion conjointe CGPM/ICCAT sur les pêcheries de thonidés mineurs en Méditerranée s'est tenue à Malaga, Espagne, du 5 au 9 mai 2008 et a rassemblé 29 participants (cf. **Appendice 2**).

M. Jorge Baro, Directeur de l'Institut Espagnol d'Océanographie (IEO) de Malaga a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'assister à cette réunion.

M. Abdellah Srour, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié la Sous-délégation du Gouvernement espagnol de Malaga et l'IEO d'avoir eu l'amabilité d'accueillir et d'organiser la réunion. M. Srour a également remercié le projet COPEMED II pour son appui à cette réunion, soulignant en outre l'excellente coopération qui existait entre la CGPM et l'ICCAT.

M. Driss Meski, Secrétaire exécutif de l'ICCAT, a remercié les hôtes locaux ainsi que les autorités locales, notamment le Directeur de l'IEO de Malaga et la Sous-délégation du Gouvernement espagnol, pour toute l'organisation logistique de la réunion. Il a fait remarquer qu'en règle générale, le SCRS ne réalisait pas d'évaluations des thonidés mineurs en raison du manque d'information biologique fiable et de la pénurie des données statistiques. Il espérait que cette réunion aiderait le SCRS à fournir un avis pertinent à l'ICCAT.

M. Hilario López Luna, Sous-délégué du Gouvernement espagnol à Malaga, a souhaité la bienvenue aux participants dans la ville de Malaga et dans les bureaux de la Délégation du Gouvernement. Il a insisté sur l'importance de connaître l'état des stocks des pêcheries de thonidés mineurs qui représentent une importante source de revenu pour de nombreuses communautés de pêche. Il a insisté sur le fait que les conclusions tirées de la réunion contribueront à ce que les Gouvernements adoptent les meilleures mesures de gestion afin de maintenir ces précieuses pêcheries à l'avenir.

M. José María Ortiz de Urbina a été désigné Président de la réunion et les rapporteurs suivants ont été nommés :

<i>Point</i>	<i>Rapporteur</i>
1	P. Kebe et A. Srour
2	S. Karakulak
3	A. Di Natale, L. Orsi Relini, M. Idrissi et Malouli
4	M. Idrissi
5	A. Srour et A. Di Natale
6	J. Ortiz de Urbina
7	A. Srour et A. Di Natale
8	G. Scott

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans changements (**Appendice 1**). Les documents présentés à la réunion figurent à l'**Appendice 3**.

### 2 Description des pêcheries

Cette section contient des descriptions résumées des pêcheries de thonidés mineurs dans les pays représentés à la réunion.

#### 2.1 Algérie

En Algérie, quatre espèces de thonidés mineurs, *Euthynnus alletteratus*, *Auxis rochei*, *Katsuwonus pelamis* et *Sarda sarda* sont capturés conjointement avec de grandes espèces, telles que l'espadon et le thon rouge. Des mesures de gestion sont en vigueur sous forme de fermetures de saison de pêche et taille minimum.

Il ne s'agit pas d'espèces-cibles étant donné que ces espèces sont capturées à la senne, à la petite palangre et au filet maillant. La flottille de pêche se compose de 836 senneurs et 2.731 embarcations artisanales. Les captures sont débarquées sur tout le littoral algérien de 1.200 km (18 ports de pêche et 11 sites de débarquement).

Les données statistiques sur les thonidés mineurs ne sont pas séparées du reste des grands pélagiques, mais une ventilation des données par espèce est en cours de réalisation. Toutefois, aucune étude ne démarrera tant qu'il ne sera pas reçu l'appui requis pour mener à bien un programme scientifique en coopération avec des scientifiques de la Méditerranée.

## 2.2 CE-Italie

En Italie, la pêcherie de thonidés mineurs est une activité traditionnelle depuis les temps historiques. Cette pêcherie est exploitée tant par des flottilles de petits métiers que par des navires de plus grande taille, y compris la flottille de la pêche sportive et récréative qui opère dans toutes les eaux italiennes et en haute mer. Le nombre de navires participant à ces pêcheries change tous les ans, en fonction des opportunités et des possibilités de pêche, mais on recense habituellement plusieurs milliers de navires qui capturent des thonidés mineurs comme espèce-cible ou espèce accessoire.

Plusieurs engins de pêche sont utilisés dans ces pêcheries : ligne à main, ligne traînante, palangre dérivante, chalut pélagique, filet tournant, senneur, senne de plage, senne, filet tournant sans coulisse (lampara), filet maillant et madrague thonière.

Les principales espèces capturées sont la bonite à dos rayé (*Sarda sarda*), la thonine commune (*Euthynnus alletteratus*) et le bonitou (*Auxis rochei*) ; certaines années, des prises de listao (*Katsuwonus pelamis*) sont en outre déclarées. De temps en temps, d'autres espèces apparaissent dans les captures, notamment des spécimens d'espèces vagabondes et de migrants lessepsiens.

Les débarquements déclarés de tous les thonidés mineurs ont atteint un total d'environ 3.477 t en 2004, environ 3.817 t en 2005, environ 2.482 t en 2006, tandis que les données partielles correspondant aux huit premiers mois de 2007 totalisent approximativement 1.739 t. Les prises n'incluent pas les pêcheries récréatives et sportives. La thonine commune était l'espèce la plus abondante en 2004 et 2005, suivie de la bonite à dos rayé. La situation s'est renversée en 2006 et 2007, les prises de bonitou ayant baissé pendant toute la période et celles de listao n'ayant été déclarées qu'en 2004 et 2006.

Au cours de la période 2004-2007, les principales captures ont été obtenues au filet maillant (50,8%), à la senne (33,3%), par des engins non-classifiés (principalement des chaluts pélagiques) (10,1%), à la palangre (5,6%) et finalement à la ligne à main (0,1%), bien que cette dernière catégorie d'engin soit essentiellement utilisée par les pêcheurs récréatifs et sportifs et par une grande proportion de la flottille de pêche de petits métiers.

## 2.3 CE-Espagne

Dans la mer Méditerranée espagnole, les petits thonidés, principalement le bonitou (*Auxis rochei*), la bonite à dos rayé (*Sarda sarda*) et la thonine commune (*Euthynnus alletteratus*), sont capturés comme prise accessoire des senneurs ciblant les cupléoidés, des madragues ciblant le thon rouge et des palangriers de surface ciblant le germon. En outre, plusieurs pêcheries artisanales (filets fixes et petites palangres de surface) ainsi que quelques pêcheries récréatives (lignes traînantes) ciblant ces espèces de petits thonidés.

Le bonitou représente la plus forte fraction des prises (800 t en moyenne au cours des cinq dernières années), suivi de la bonite à dos rayé (400 t) et de la thonine commune (200 t).

## 2.4 CE-Malte

La pêcherie de thonidés mineurs opérant à Malte est relativement petite. Cette pêcherie de petits métiers est artisanale et assez typique des pêcheries rencontrées dans de nombreux pays méditerranéens. Les espèces de petits thonidés débarqués à Malte sont la bonite à dos rayé (*Sarda sarda*), le bonitou (*Auxis rochei*) et la thonine commune (*Euthynnus alletteratus*).

La bonite à dos rayé est parfois la cible des pêcheurs professionnels qui emploient les filets maillants. Cette espèce est plus populaire comme espèce-cible auprès des pêcheurs à temps partiel qui la capturent principalement à la ligne traînante et à la ligne à main. La bonite à dos rayé capturée à la ligne traînante et à la

ligne à main représente la majorité des débarquements de cette espèce. Les récentes statistiques de débarquement de cette espèce (à partir de l'an 2000) oscillent entre 0,5 et 3 t par an. Cette espèce est également très populaire auprès du secteur de la pêche récréative. Il convient de noter que les données des pêcheries récréatives ne sont disponibles qu'à partir de 2005.

Le bonitou (*Auxis rochei*) est essentiellement capturé à la ligne traînante par les pêcheurs professionnels et à temps partiel. Les récentes statistiques de débarquement (à partir de 2000) sont faibles et ne dépassent pas les 10t, contrairement aux débarquements des années 1950 à 1990, qui fluctuaient de 10 à 30 t. Ce phénomène reflète la perte de popularité que subit la pêcherie côtière maltaise de thonidés mineurs, surtout de la part des pêcheurs professionnels qui se tournent vers d'autres ressources.

La bonite à dos rayé (*Sarda sarda*) est également très populaire auprès du secteur de la pêche récréative, et pourrait représenter des prises considérables.

Quant à l'autre thonidé mineur débarqué à Malte, la thonine commune (*Euthynnus alletteratus*) est essentiellement capturée à la ligne traînante par les pêcheurs professionnels et à temps partiel. Les récentes statistiques de débarquement (à partir de 2000) ont montré une tendance à la hausse atteignant un maximum de 1,5 t. Toutefois, cette tendance ascendante pourrait être due au fait que les statistiques de débarquement n'avaient pas été déclarées au cours de ces dernières années (avant 2000).

## 2.5 Maroc

Au Maroc, la pêche des thonidés mineurs a principalement lieu le long du littoral atlantique. En Méditerranée, néanmoins, les prises ont porté sur deux espèces de thonidés mineurs, à savoir le bonitou et la bonite à dos rayé. Les quantités moyennes débarquées au cours de la période 1996-2006 s'élèvent à 400 t et 70 t, respectivement. La thonine commune est capturée par la pêcherie de petits métiers.

En termes de prix, le bonitou a dégagé une tendance ascendante régulière au cours des 10 dernières années, avec une moyenne de 0,8 US\$/kg, tandis que celle de la bonite à dos rayé n'a pas changé, le prix moyen se situant aux alentours de 1,2 US\$/kg.

Tout le long du littoral méditerranéen du Maroc, les thonidés mineurs sont essentiellement capturés par une pêcherie de petits métiers regroupant plus de 1.000 canoës et 100 palangriers qui opèrent de façon saisonnière. La saison de pêche dure entre 3 et 6 mois par an.

Ces activités de pêche offrent un emploi partiel à environ 4.000 pêcheurs.

La majorité des thonidés mineurs débarqués au Maroc sont destinés à l'industrie de la conserve au niveau local, fournissant la matière première aux usines installées dans les principales villes côtières.

Il est toutefois important de souligner que les petits thonidés ne sont pas encore suffisamment appréciés, ce qui explique leur faible valeur marchande par rapport à d'autres espèces similaires. Ces espèces peuvent être utilisées comme appât dans le cadre d'activités de pêche utilisant les hameçons.

## 2.6 Tunisie

Les espèces de thonidés mineurs sont pêchées pendant toute l'année, le gros des débarquements se réalisant pendant les mois chauds (mars à octobre). Toutes ces espèces sont destinées de préférence aux consommateurs tunisiens. La palomette et la bonite à dos rayé sont les plus sollicitées. Leur valeur commerciale est trois fois supérieure à celle du bonitou et de la thonine commune. Ils constituent tous des espèces cibles ou accessoires de tous les engins de pêche utilisés en Tunisie (senne, pêche à la lumière, filets maillants, chalut pélagique, palangre, etc.).

En Tunisie, les engins de pêche utilisés pour capturer ces espèces sont surtout la senne (52), la palangre de surface (5) et la ligne à main. Les thonidés mineurs peuvent être capturés comme prise accessoire au filet, à la lumière et au chalut pélagique. Les madragues, qui représentaient le principal engin pour capturer les thonidés mineurs, ont été reléguées à la dernière place et ont été abandonnées depuis 2003.

En Tunisie, les senneurs ciblent principalement le thon rouge, tandis que les petits thonidés qui sont devenus des cibles secondaires pour les senneurs, sont également capturés tout le long du littoral tunisien. En effet, les

navires opèrent d'octobre à mars au large de la côte tunisienne, principalement le long du golfe de Gabes et à proximité de la frontière tuniso-libyenne. Ils sont ensuite actifs de mai à fin juin, suivant le mouvement des géniteurs et c'est à cette époque qu'ils réalisent leurs plus fortes captures. En ce qui concerne l'espadon, la pêche de cette espèce à la palangre se réalise toujours le long du littoral tunisien.

La bonite à dos rayé, le bonitou et la thonine commune sont les principales espèces ciblées des pêcheries artisanales et des senneurs tunisiens dans les eaux méditerranéennes. Les débarquements tunisiens ont varié de 970 t à 4.500 t entre 1996 et 2007. Ils constituent 1 à 5% des débarquements nationaux des ressources marines dans la zone à l'étude et représentent une proportion variant de 2,6 à 17,8% du total des débarquements de la Méditerranée et de la mer Noire.

Les principales espèces thonières capturées par les pêcheurs tunisiens sont la thonine commune (*Euthynnus alletteratus*), le bonitou (*Auxis rochei*), la bonite à dos rayé (*Sarda sarda*) et la palomette (*Orcynopsis unicolor*).

Les tailles varient de 25 à 108 cm de longueur ; la classe [50-60 cm] est représentée pour l'*Euthynnus alletteratus*. La taille varie de 20 à 46 cm dans le cas de l'*Auxis rochei*. Les classes les plus représentées s'inscrivent dans une fourchette allant de 33 à 41 cm, ce qui correspond à plus de 90% des poissons échantillonnés. Les tailles du *Sarda sarda* vont de 15 à 50 cm, mais la classe modale oscille entre 36 et 38 cm et représente 40,1% du nombre total de spécimens échantillonnés. Finalement, la taille de l'*Orcynopsis unicolor* varie de 31,5 à 79 cm. La taille modale est représentée par la classe de 41-45 cm, qui représente 20% du nombre total de poissons échantillonnés.

Outre les principales espèces de grands pélagiques, telles que le thon rouge et l'espadon ciblés par les professionnels tunisiens, plusieurs thonidés mineurs sont associés à ces pêcheries. Les captures aux filets de madragues se composaient d'environ 80% de thon rouge, tandis que des espèces comme le bonitou, la bonite à dos rayé, la thonine commune et la palomette constituent le reste des prises. Entre 2000 et 2003, les prises au filet de madrague contenaient moins de 6% de thon rouge, tandis que les thonidés mineurs constituaient les 94% restants. L'espèce la plus abondamment capturée à la senne est la thonine commune, dans des proportions allant de 21 à 27%. Des prises accessoires de bonite à dos rayé, de bonitou et de palomette sont réalisées, mais leur pourcentage est faible.

## 2.7 Turquie

La bonite à dos rayé occupe un rôle primordial dans la pêcherie turque. A partir de la fin avril jusqu'au mois d'août, cette espèce entreprend sa migration de la mer Egée à la mer de Marmara afin de se reproduire et de s'alimenter. Entre septembre et décembre, elle retourne à la mer Egée en passant par le Bosphore et la mer de Marmara. La pêche de la bonite à dos rayé est réalisée de manière intensive dans la mer Noire, la mer de Marmara et au nord de la mer Egée ; les engins utilisés sont la senne, les filets maillants, les filets tournants et les lignes à main. La pêche démarre en septembre et se termine en décembre. Certaines années, la pêche est prolongée jusqu'au mois de janvier. Les chiffres de capture connaissent des fluctuations en fonction des années. En 2004, la prise totale s'élevait à 5.701 t. Depuis 2002, les captures sont en baisse. Toutefois, en 2005, la pêche de la bonite à dos rayé a connu une hausse considérable (70.797 t). Pour 2006, le volume des prises de bonite à dos rayé (*Sarda sarda*) a été ramené à 29.690 t.

En 2006, 304 spécimens de bonite à dos rayé ont été échantillonnés à l'est et au centre de la mer Noire. La longueur moyenne des poissons échantillonnés était de 31,42 cm ; la taille oscillait entre 21,9 et 44,0 cm. Le poids moyen était de 339,33 g, avec une distribution des poids se situant entre 89,52 et 940,70 g.

Les pêcheries de bonite à dos rayé opèrent dans la mer Egée et à l'est de la Méditerranée en utilisant la senne, les filets maillants et les filets maillants encerclants. La saison de pêche s'étend en général de février à juin. En avril et en mai, la pêche est intensive. Pendant longtemps, les volumes de capture du bonitou n'ont pas été enregistrés. Ceux-ci sont spécifiquement consignés depuis 2004. En 2006, la prise totale de thonine commune s'élevait à 1.230 t et celle de bonitou à 1.031 t.

## 3 Examen des données et des informations disponibles

Le coordinateur de l'équipe chargée de l'étude des petits thonidés établie par la CGPM, au nom des collègues faisant partie de cette équipe (Srouf, Di Natale, Hattour, Keskin, Idrissi et Orsi Relini), a présenté un aperçu préliminaire des principaux objectifs et des résultats obtenus jusqu'à présent, lesquels se sont penchés sur

l'examen complet des informations sur la biologie, les activités de pêche, la législation et les aspects socio-économiques des petits thonidés et de leurs pêcheries en Méditerranée et dans la mer Noire. On a souligné l'importance de cet élément de la pêcherie, en termes de prises totales ou en termes de revenus, ainsi que la perception commune que ces chiffres sont généralement sous-estimés. La version finale du rapport devrait bientôt être disponible et elle incorporera les nouvelles informations présentées à l'actuelle réunion. Le rapport sera publié sous peu par la CGPM et il fournira un point de référence pour les activités futures relatives aux espèces de thonidés mineurs.

Tous les participants se sont félicités des efforts déployés par la CGPM en la matière et de l'appui financier fourni par cette organisation.

### 3.1 Examen des données biologiques et écologiques

Dix documents relatifs à la biologie et à la pêche des petits thonidés ont été présentés à la réunion.

Ce point de l'ordre du jour a été introduit par une présentation générale sur les espèces signalées dans la mer Méditerranée et la mer Noire, selon l'étude régionale de la CGPM sur les thonidés mineurs.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_001 a fourni un résumé de cette étude. Trois espèces sont communes à presque tous les pays dans cette zone : la bonite à dos rayé (*Sarda sarda* – BON), le bonitou (*Auxis rochei* – BLT)<sup>1</sup> et la thonine commune (*Euthynnus alletteratus* – LTA). Trois autres espèces sont présentes plus ou moins régulièrement dans la zone : le listao (*Katsuwonus pelamis* -SKJ) dans plusieurs pays ; la palomette (*Orcynopsis unicolor* - BOP) dans la Méditerranée (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Portugal) ; le Thazard rayé indo-pacifique (*Scomberomorus commerson* - COM), migrant lessepsien, dans la mer du Levant, à savoir Egypte, Israël, Liban, mais des spécimens ont également été trouvés dans d'autres pays. Trois espèces, le thazard-bâtard (*Acanthocybium solandri* - WAH), le thazard blanc (*Scomberomorus tritor* – MAW) et le salé colombo (*Rastrelliger kanagurta* - RAG) sont rarement signalés dans les prises de la Méditerranée et de la mer Noire. D'autres espèces, telles que la thonine noire (*Euthynnus lineatus* - BKJ), la bonite à gros yeux (*Gymnosarda unicolor* - DOT) et le thazard barré (*Scomberomorus cavalla* - KGM) ont été mentionnés dans les statistiques de certaines pêcheries de la zone, mais il pourrait s'agir d'une erreur d'identification.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_006 a fourni un aperçu général de la distribution et de l'abondance des larves de bonitou dans la mer des Baléares, qui est caractérisée par la confluence des masses d'eau atlantiques et méditerranéennes. Par conséquent, la convergence des masses d'eau donne lieu dans la zone à une intense circulation géotrophique des masses d'eau et à des processus hydrographiques, particulièrement propices au frai d'un certain nombre d'espèces thonières, dont le bonitou (*Auxis rochei*) qui est l'espèce la plus abondante. Les prospections de larves de thons entreprises dans le cadre du Projet TUNIBAL ont permis d'acquérir des informations sur les petits thonidés au cours des saisons de frai 2003-2005 et sur la variabilité interannuelle de l'abondance des larves de bonitou et sur leur mode de distribution observé au cours de ces dernières années. Globalement, la vague de chaleur qui s'est abattue sur la Méditerranée en 2003 semble avoir affecté les fortes différences interannuelles observées dans l'abondance des larves de bonitou. Bien que leurs larves soient répandues dans toute la zone, les plus grandes concentrations ont tendance à se trouver plus près de la côte que les autres espèces thonières qui fraient dans la zone, notamment le thon rouge (*Thunnus thynnus*) et le germon (*Thunnus alalunga*). Les principales concentrations de larves de bonitou se situaient entre les îles de Majorque et le plateau de Minorque et les régions du versant.

Les discussions suivantes ont fourni des éléments de preuve indiquant que le frai se produisait dans la mer des Baléares entre juin et septembre ; plusieurs prospections menées dans la mer Méditerranée ont confirmé le fait que, parmi les thonidés, les larves du bonitou sont habituellement les plus abondantes.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_004 a fourni quelques paramètres de pêche et de population en ce qui concerne la thonine commune (*Euthynnus alletteratus*) capturée par les senneurs dans le nord-est de la Méditerranée (baie d'Iskenderun) au cours de la saison de pêche pélagique 1998-1999. On a estimé à 0,2 kg/CV/jour la capture par unité d'effort pour cette espèce capturée par des senneurs ciblant la sardine entre octobre et mai. Pendant la saison de pêche, la plus forte valeur de la capture par mois a été estimée à 19,0 kg/CV/mois au printemps (avril) et à 4,6 kg/CV/mois en automne (novembre). Les navires de petite dimension tirent habituellement les plus grands bénéfices de cette pêche, tandis que les captures de thonine commune obtenues par les navires de taille

<sup>1</sup> Conformément au présent rapport, les prises d'auxide (*Auxis thazard* (FRI)), déclarées dans plusieurs statistiques, ont été considérées comme une identification erronée de l'espèce. Le problème est examiné de façon plus exhaustive dans le document GFCM-ICCAT\_ST\_003.

moyenne à grande fournissent de faibles revenus. La distribution des tailles de la population de thonine commune a signalé un mode unique en automne et deux modes au printemps. La cohorte d'automne (octobre-novembre) se situait à 35-40 cm TL. Les deux cohortes de printemps (mars-avril-mai) se composaient de jeunes spécimens de 35-40 cm et de spécimens matures de 60-65 cm TL. La corrélation taille-poids a également été fournie.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_005 présentait un examen exhaustif des pêcheries turques qui pêchaient les thonidés mineurs en 2006. Le rapport a fourni une description détaillée des diverses flottilles prenant part à plusieurs pêcheries, les zones de pêche et la production halieutique. On a également fourni un rapport détaillé sur les débarquements de bonite à dos rayé réalisés dans diverses zones exploitées par la flottille turque dans la mer Méditerranée et la mer Noire au cours des 20 dernières années.

Les discussions suivantes ont souligné la nécessité d'appréhender les facteurs qui ont causé l'augmentation des captures turques de bonite à dos rayé en 2005, les plus fortes de l'ensemble du bassin depuis que les données statistiques sont déclarées (68 ans).

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_009 a fourni des données biologiques et des paramètres de croissance de la bonite à dos rayé dans la mer Noire et la Mer de Marmara pour la période 2003-2005. La taille de la première maturité sexuelle a été identifiée à 36,9 cm. La saison de frai s'étend de mai à juillet, avec un maximum accusé en juin, et des œufs fertilisés ont été trouvés soit dans la mer Noire, soit dans la mer de Marmara. Les jeunes spécimens migrent habituellement vers la mer de Marmara en été. La corrélation taille-poids par sexe et le paramètre de croissance von Bertalanffy ont également été fournis. On a rappelé que, selon divers auteurs, il était possible de trouver dans la zone des spécimens de croissance lente jusqu'à 9 ans et des spécimens de croissance rapide uniquement jusqu'à 4 ans ; seuls des spécimens de croissance rapide ont été identifiés au cours de l'étude. On a souligné que l'actuelle réglementation sur la taille minimum en vigueur en Turquie ne repose pas adéquatement sur des preuves scientifiques afin de protéger les premiers géniteurs et que davantage d'études sont nécessaires pour comprendre les migrations.

Les discussions suivantes se sont principalement centrées sur le fait qu'on ne disposait pas de preuves de la migration entre la Méditerranée et la mer Noire au cours de ces 30 dernières années, en raison de l'absence de programmes de recherche dans la zone. Or, il est nécessaire de disposer d'informations sur cet aspect important de la distribution de la bonite à dos rayé afin de mieux appréhender la récente évolution de la dynamique des populations dans la mer Noire.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_003 a fourni une analyse approfondie de la situation systématique du genre *Auxis* en mer Méditerranée. Des études systématiques (Collette et Aadland, 1996) ont assigné le thon méditerranéen du genre *Auxis* à la sous-espèce *Auxis rochei rochei*, mais les caractères diagnostiques proposés pour ce taxon ne s'ajustent que partiellement aux échantillons méditerranéens. L'étude a présenté les résultats d'un nouveau programme de recherche visant à vérifier la situation, mené sur les caractéristiques morphologiques et la diversité génétique de l'*Auxis* obtenu en Méditerranée et dans l'Atlantique adjacent. Du littoral atlantique marocain au centre de la Méditerranée, seule une espèce a été trouvée ; ses principales caractéristiques morphologiques étaient : schémas de couleurs particuliers, un grand corselet évident chez l'adulte mais pas chez le jeune poisson, faible nombre moyen de branchiospines sur le premier arc (41,8) et certaines caractéristiques anatomiques internes proches de celles de l'*A. thazard*. Les particularités de l'*Auxis* méditerranéen méritent d'être mentionnées sur une base taxonomique mais, dans le cas de l'introduction d'une nouvelle sous-espèce, le poisson méditerranéen conservera le nom d'*Auxis rochei* établi par Risso. En conclusion, il est fortement recommandé d'abandonner le nom d'*A. thazard* pour le poisson méditerranéen.

Les discussions suivantes ont souligné qu'il s'agit d'un point important à prendre en compte afin d'homogénéiser les statistiques pour la Méditerranée et la mer Noire, qui déclarent en fait des prises du genre *Auxis* sous différents noms ou codes. Selon les informations disponibles, seuls deux spécimens d'*Auxis thazard* ont été déclarés jusqu'à présent de la partie orientale de la mer Méditerranée.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_007 a fourni un aperçu génétique de la situation pour deux des principales espèces de thonidés mineurs dans les pêcheries méditerranéennes, la bonite à dos rayé et la thonine commune. Sur la base de la distribution des zones de frai et des mouvements migratoires, on pensait que la bonite à dos rayé était structurée en deux populations isolées à l'intérieur de cette mer.

Or, de récentes études génétiques ont révélé que la bonite à dos rayé présentait une structure de population correspondant à un isolement par mécanisme de distance. En outre, la population de l'Atlantique Nord est

génétiqnement isolée de celle de la Méditerranée. A l'origine, la thonine commune (*Euthynnus alletteratus*) était décrite comme une espèce unique distribuée des deux côtés de l'océan Atlantique, mer Méditerranée comprise. Néanmoins, une récente analyse génétique a été en mesure d'identifier des espèces cryptiques entre les populations de l'Atlantique Nord est et ouest. En résumé, les études génétiques ont révélé une structure de population dissimulée en plusieurs espèces de petits thonidés, indiquant que les espèces de petits thonidés sont fortement susceptibles d'établir une différenciation génétique dans des zones relativement petites. C'est pourquoi les études génétiques des populations d'espèces de thonidés mineurs sont extrêmement importantes à la fois pour la gestion adéquate des pêcheries et l'identification des espèces.

Les discussions suivantes se sont fondées principalement sur la localisation des zones de frai de la bonite à dos rayé dans la mer Méditerranée et la mer Noire. Selon plusieurs documents scientifiques du siècle passé, des indices existent appuyant l'existence du frai dans la plupart des zones méditerranéennes. Toutefois, ceci renforce l'idée d'isolement génétique par la distance au sein de la structure de la population rencontrée en Méditerranée, sachant que de nombreuses zones de frai sont nécessaires pour expliquer l'isolement par la distance au sein de la structure de la population. L'importance des études génétiques pour la gestion des pêcheries a également été confirmée. Les scientifiques ont également mentionné le fait que des études génétiques devraient aussi être réalisées dans des zones du sud de la Méditerranée, afin d'obtenir une image plus détaillée.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_008 a fourni un aperçu actualisé de la biologie et de la pêche des petits thonidés en Tunisie, à savoir : le bonitou, la bonite à dos rayé, la thonine commune et la palomette. La gamme des tailles était comme suit : 50-60 cm pour la thonine commune, 33-41 cm pour le bonitou, 36-38 cm pour la bonite à dos rayé et 41-45 cm pour la palomette. Aucun dimorphisme sexuel n'a été détecté chez aucune espèce. La corrélation taille-poids a également été présentée pour toutes les espèces. La première maturité sexuelle a été identifiée à 43 cm (âge 2) chez la thonine commune, à 32,6 cm (âge 2+) chez le bonitou, à 36,5 cm (âge 1) chez la bonite à dos rayé, et à 44,5 cm (âge 2) chez la palomette. Le cycle sexuel a été étudié par le biais des indices gonadosomatiques et hépatosomatiques. La saison de frai s'étend de juin à août pour la thonine commune, de mai à septembre pour le bonitou et la palomette et de mai à août pour la bonite à dos rayé. Les paramètres de croissance selon l'équation de Ford Walford sont également fournis pour toutes les espèces. Les habitudes trophiques des petits thonidés ont également été identifiées : les principales proies sont essentiellement de petites espèces pélagiques, comme les espèces de sardine et les anchois.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_010 a fourni des informations sur les paramètres biologiques du bonitou dans la mer de Ligurie et plus particulièrement sur les aspects rarement étudiés dans les eaux italiennes. Sur la base de l'indice gonadosomatique, la saison de frai a été identifiée entre mai et septembre, avec un maximum accusé en juillet pour les femelles et entre juillet et août pour les mâles. La taille minimum de reproduction était de 32,5 cm (FL) pour les femelles et de 33,5 cm (FL) pour les mâles. Les corrélations longueur-poids ont été fournies par sexe, mais aucun dimorphisme sexuel n'a été remarqué. L'âge a été identifié jusqu'à 7 ans et les paramètres de croissance von Bertalanffy ont été fournis. Le régime alimentaire se basait essentiellement sur des crustacés euphosia et des poissons, y compris des espèces pélagiques et mésopélagiques. Les scientifiques ont souligné d'importantes affinités entre ces caractéristiques biologiques et celles mises en évidence par les études menées dans les eaux espagnoles.

Le document GFCM-ICCAT\_ST\_002 a présenté un aperçu de la composition des captures de la bonite à dos rayé dans le Sud de la mer Tyrrhénienne (GSA 10) et dans le détroit de Sicile (GSA16). Les corrélations taille-poids et le tableau taille à l'âge ont été fournis pour les deux zones pour la période 2002-2007. La distribution des tailles au débarquement dans les deux zones au cours de la période 1994-2007 a dégagé des structures similaires, avec des différences marquées pour les années postérieures à 2003, lorsque des températures très élevées ont affecté la Méditerranée pendant plusieurs mois, ce qui a probablement eu des répercussions sur la biologie reproductive de la bonite à dos rayé (parmi de nombreuses autres espèces) au cours de cette année-là. L'analyse mensuelle de la distribution des tailles en 1999 (seule année disposant d'un échantillonnage massif) dans le sud de la mer Tyrrhénienne signale une zone de passage pendant une grande partie de l'année, tandis qu'il semblerait que la jeune bonite à dos rayé (âge 0 et début du groupe d'âge 1) peut demeurer pendant plusieurs mois dans la même zone à des fins d'hivernage.

Les discussions suivantes ont souligné que l'analyse mensuelle devrait être disponible pour davantage d'années, afin de mieux définir les déplacements de la bonite à dos rayé dans la Méditerranée centrale, zone clef pour comprendre les déplacements intra-méditerranéens de l'espèce.

### 3.2 Examen des statistiques

Afin de fournir un aperçu des statistiques sur les thonidés mineurs, on a comparé les diverses bases de données de capture/débarquement (FAO-CGPM, ICCAT et EUROSTAT). Tandis que les bases de données de la FAO-CGPM et de l'ICCAT sont assez comparables, sauf en ce qui concerne les premières années et quelques points au cours de ces dernières années, la comparaison entre l'ICCAT et EUROSTAT a mis en lumière de fortes divergences, seulement dues en partie au nombre de pays différents déclarant les données. Les divergences sont particulièrement difficiles à expliquer lorsque les captures des seuls pays de la Communauté européenne sont supérieures dans EUROSTAT à celles déclarées à l'ICCAT par tous les pays combinés. Selon le rapport d'étude régional de la CGPM, 38% des pays ont du mal à déclarer les données de capture sur les petits thonidés et 17% des pays n'ont jamais déclaré de données à l'ICCAT ni à la FAO.

Il a été noté que la bonne concordance observée entre les bases de données de la FAO-CGPM et de l'ICCAT provenait des travaux de coordination menés à bien depuis 2004 en vue d'homogénéiser leurs bases de données. En ce qui concerne les divergences identifiées pour les premières années (1950 à 1965), dans plusieurs cas, il s'est avéré impossible de différencier les captures déclarées par certains pays comme étant des thons non-identifiés ou de petits thonidés combinés. Dans ces cas-là uniquement, il avait été décidé de conserver les données originales dans les deux bases de données comme elles étaient à l'origine. Les quelques divergences détectées ces toutes dernières années doivent être examinées et clarifiées.

A l'issue d'une vaste discussion, il a été accepté d'utiliser les bases de données de la FAO-CGPM et de l'ICAT pour les chiffres de capture totale, la base de données de l'ICCAT pour les données détaillées de prise/effort et de taille comme information de base pour l'analyse des stocks et la base de données d'EUROSTAT pour les données de prix.

Des données multidisciplinaires concernant les analyses de stocks, recueillies et complétées par la CGPM, seront également examinées pour les recherches futures.

Les participants ont également souligné qu'à sa prochaine réunion, le Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche (CWP) devrait se pencher sur l'éventuelle harmonisation de la résolution de la zone de déclaration ICCAT (5°x5° ou, dans le meilleur cas, 1°x1°) et des zones statistiques de la CGPM (GSA).

Le catalogue des données de prise/effort et de taille déclarées à l'ICCAT pour les trois principales espèces de thonidés mineurs (à savoir la bonite à dos rayé, la thonine commune et le bonitou) pour les divers pays fait apparaître des lacunes considérables dans la disponibilité des données et dans les séries temporelles. Plusieurs pays ne déclarent pas à l'ICCAT les données de taille des petits thonidés et pratiquement aucun pays ne les déclare à titre régulier. Les données de taille des thonidés mineurs disponibles dans les bases de données de l'ICCAT sont illustrées au **Tableau 2**.

Le Groupe a mis l'accent sur la quantité considérable des prises d'espèces thonières mixtes qui sont déclarées à l'ICCAT et il a recommandé que soient réalisées des recherches plus approfondies afin de tenter d'attribuer ces captures aux espèces.

Les données de capture nominale de l'ICCAT qui étaient disponibles ont été examinées afin d'obtenir un aperçu général de la déclaration des données de la Tâche I. La **Figure 1** et le **Tableau 1** résumant les informations disponibles de la Tâche II par rapport aux prises déclarées de petits thonidés. Il est manifeste que les données de prise et d'effort disponibles sont extrêmement limitées et d'utilité douteuse dans l'analyse de l'état des stocks. Il est recommandé que des activités d'exploration des données soient menées à bien afin de récupérer, dans la mesure du possible, les informations de capture par effort pour l'espèce présentant un intérêt particulier. Il n'existe que très peu de données de la Tâche II et les données sur l'effort ou la CPUE sont inexistantes. Cette situation doit être considérablement améliorée et des efforts spécifiques doivent être déployés à cet égard.

### 3.3 Examen des données socio-économiques

Ce point a été introduit par une présentation récapitulative des travaux réalisés dans le cadre de l'étude<sup>2</sup> régionale menée par la CGPM sur la pêcherie de petits thonidés. Un examen exhaustif des données disponibles dans seulement huit pays a été présenté, indiquant les séries temporelles des prix moyens pour les cinq principales

<sup>2</sup> Les données économiques peuvent être consultées dans l'étude régionale de la CGPM sur les petits thonidés (sous presse).

espèces et le revenu annuel pour chaque pays concerné. L'importance des pêcheries de petits thonidés d'un point de vue économique est indiscutable, pour tous les pays concernés.

Lors des discussions, il a été souligné que ces pêcheries revêtent une importance économique certainement plus grande que le chiffre présenté, étant donné que le prix a été fourni au premier niveau de la chaîne commerciale et en raison de la sous-déclaration manifeste des débarquements dans de nombreux pays, tandis que certains pays ne déclarent pas les captures même s'il existe un prix déclaré sur leurs marchés pour les espèces de petits thonidés au premier niveau.

L'importance sociale de ces pêcheries est censée être très élevée, en raison des caractéristiques artisanales et de petits métiers des activités, auxquelles s'adonnent un grand nombre de pêcheurs des communautés locales tout autour de la mer Méditerranée et de la mer Noire. L'importance socio-économique de ces pêcheries met en évidence le rôle prépondérant qu'occupent les pêcheries de petits thonidés au niveau régional et en valeurs totales.

Le Président du SCRS a insisté sur le fait qu'il était important d'incorporer les informations socio-économiques dans l'avis fourni à la Commission. En outre, il a été recommandé d'envisager des méthodes visant à incorporer des données socio-économiques dans la base de données de l'ICCAT.

#### **4 Discussion sur de possibles indicateurs de l'état du stock**

La réunion a constaté le manque de données de base nécessaires pour obtenir des indicateurs des pêcheries, tels que la capture, la CPUE ou les tendances du poids moyen. C'est pourquoi d'importantes améliorations doivent être apportées, surtout en ce qui concerne la collecte d'éléments de base, afin de fournir un avis scientifique sur l'état des stocks des petits thonidés.

On a souligné la nécessité de (i) reconstruire la manière dont les schémas de capture apparaissent dans le temps ; (ii) d'obtenir des données de prise par âge ; et (iii) de reconstruire les séries temporelles de capture par unité d'effort. Certains moyens ont été indiqués pour traiter de ces questions : par le biais des prises des madragues, comme les registres de séries temporelles de production des petits thonidés, par le biais des captures des senneurs (Turquie) et des prises aux filets maillants, qui sont considérables.

En termes d'informations biologiques, il est impérieux de rechercher les indicateurs nécessaires de l'état des stocks, tels que (i) la croissance (longueur et poids moyens), (ii) les caractéristiques de la reproduction et de la fécondité, (iii) la prise par âge et la prise par taille (remontant dans le temps si possible), et (iv) de garder à l'esprit la nécessité de réaliser des travaux d'évaluation (production par recrue (Y/R) et ratio potentiel de reproduction (SPR) par exemple).

Le Groupe a insisté sur le fait qu'il était important de récupérer les données des madragues de la Méditerranée et la CPUE, ainsi que celles des senneurs et des palangriers.

La réunion a mis l'accent sur la nécessité de standardiser les unités d'effort de pêche, parmi les différentes techniques de pêche et les divers segments de la pêche qui exploitent les petits thonidés.

A l'issue des discussions, le Groupe a établi une liste des espèces prioritaires :

- 1) Bonite à dos rayé (*Sarda sarda*)
- 2) Bonitou (*Axius rochei*)
- 3) Thonine commune (*Euthynnus alletteratus*)
- 4) Palomette (*Orcynopsis unicolor*)
- 5) Listao (*Katsuwonus pelamis*), cette dernière espèce étant considérée comme une espèce primordiale pour l'ICCAT.

Le Groupe a souligné la nécessité de promouvoir l'utilisation d'indicateurs socio-économiques (pour bien commencer) et de les étendre ensuite à d'autres espèces thonières et espèces apparentées (y compris les principales) et de développer la collecte des données par le biais d'études pilotes pour des zones spécifiques.

## 5 Considérations relatives à la gestion des stocks de thonidés mineurs.

Jusqu'à présent, aucune réglementation internationale spécifique relative aux pêcheries de petits thonidés n'est en vigueur dans la Méditerranée, exception faite de la mesure technique réglementant l'emploi du filet dérivant, mise en œuvre par la CGPM (Résolution 97/1 et Recommandation GFCM/2005/03) et par la Recommandation de l'ICCAT [03-04]. D'autres mesures techniques sont mises en œuvre au niveau national, comme il est indiqué au **Tableau 3**.

## 6 Présentation d'un plan de travail conjoint CGPM-ICCAT pour les thonidés mineurs.

Au cours de la réunion, les participants ont examiné la proposition portant sur un projet de recherche sur les thonidés mineurs soumis lors de la réunion conjointe CGPM/ICCAT en 2004. A l'issue de discussions, le Groupe a estimé que la proposition constituait un bon point de départ pour améliorer les connaissances actuelles sur ces espèces, et il a recommandé que l'ICCAT et la CGPM appuient l'objectif de ce projet. Le Groupe de travail a fait remarquer que l'étude régionale lancée par la CGPM en 2007 prévoyait d'aborder plusieurs aspects suggérés par ce projet. Le rapport final de cette étude sera bientôt disponible.

Pendant les débats, le Groupe a reconnu que, malgré les efforts que certains pays avaient pu déployer afin d'améliorer les statistiques sur les petits thonidés, la situation actuelle des bases de données de la Tâche I et de la Tâche II de l'ICCAT laisse encore à désirer.

La réunion a reconnu les effets bénéfiques (bien que limités à la durée du projet) que des projets, tels que COPEMED (phase I : 1996-2005), menés en collaboration avec la CGPM, ont eu sur l'amélioration de la base de données de l'ICCAT.

En outre, il conviendrait d'entreprendre une exploration de données afin d'identifier et de récupérer les registres historiques existants de prise et d'effort (madrague et autres engins, p. ex.) qui pourraient être utilisés comme indicateurs de l'état des stocks.

Le Groupe a convenu de cinq points généraux en ce qui concerne un plan de travail conjoint CGPM-ICCAT pour les petits thonidés :

- Amélioration des statistiques de capture et d'effort de pêche :
  - Demande formelle des Secrétariats de l'ICCAT et de la CGPM aux pays de pêche méditerranéens qui ne déclarent pas les statistiques susmentionnées ;
  - Collecte des registres historiques existants sur la capture et l'effort de pêche ;
  - Si les registres susmentionnés n'existent pas, établissement d'un programme d'échantillonnage spécifique afin de permettre une estimation à rebours des données manquantes.
  
- Amélioration des connaissances sur la biologie, la structure des stocks et autres paramètres biologiques :
  - Distributions des tailles des captures par espèces, engin et zone et strates temporelles,
  - Relations biométriques entre la longueur-poids par espèce et zone et strates temporelles ;
  - Sex-ratio par classe de taille, espèce, engin et zone et strates temporelles ;
  - Etudes de croissance : équation de croissance, détermination directe de l'âge ;
  - Collecte et analyse d'indices gonadosomatiques (GI) et leur évolution spatio-temporelle ;
  - Distribution larvaire ;
  - Zone de frai et saison de frai ;
  - Caractéristiques du frai : analyse histologique des gonades ;
  - Estimation de la maturité et de la fécondité selon la courbe en ogive ;
  - Analyse génétique d'échantillons (œufs, larves, juvéniles) obtenus dans les différentes sous-zones à l'étude ;
  - Programmes de marquage.
  
- Amélioration des indicateurs des pêcheries et promotion d'indicateurs socio-économiques à des fins de gestion :

- Capture et capture par unité d'effort, poids moyen, âge moyen, longueur moyenne, taille et condition des individus, pourcentage des spécimens matures dans la capture, sex-ratio, pourcentage des poissons capturés d'une longueur optimale, pourcentage des gros poissons dans la prise, etc. ;
- Productivité économique, capital investi, coûts, revenus, prix, indicateurs liés à l'emploi et valeurs ajoutées directes, etc. ;
- Développement des indices d'abondance standardisés par espèce, engin et sous-zones sélectionnées qui seront utilisés dans l'évaluation des stocks.
- Description et analyse de la relation entre les facteurs environnementaux et les zones de frai et de recrutement ; analyse des facteurs environnementaux qui peuvent influencer les productions de la pêche.

Alors qu'une partie de la recherche esquissée dans ce plan est déjà en cours et devrait se poursuivre aux niveaux nationaux, une large part des besoins identifiés nécessitera un appui supplémentaire car ils dépassent la capacité actuelle en matière de réalisation de cette recherche de certains pays participant aux pêcheries méditerranéennes de petits thonidés.

Le Groupe a convenu que, dans le cadre du plan de travail pour les thonidés mineurs susmentionné, une autre réunion du Groupe de travail conjoint CGPM/ICCAT devrait être tenue en 2010/2011 afin d'évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs du plan de travail. Les Secrétariats du CGPM et de l'ICCAT devraient être en contact afin de procéder aux arrangements nécessaires.

## 7 Autres questions

Les participants ont été informés de la réunion imminente qui allait avoir lieu sur le changement climatique dans la mer Noire. La réunion est conjointement organisée par la Commission sur la Protection de la Mer Noire contre la Pollution et la Scène de la Mer Noire et par le 6<sup>ème</sup> Projet Cadre de la Communauté européenne ; celle-ci se déroulera à Sofia, Bulgarie, du 6 au 9 octobre 2008. A cette réunion, des discussions auront lieu sur les éventuelles raisons sous-jacentes de la productivité accrue de certaines ressources halieutiques de la mer Noire. Ces discussions pourront peut-être expliquer en particulier les niveaux élevés de la production de bonite à dos rayé ces dernières années en provenance de la mer Noire. Il a été recommandé que l'ICCAT et la CGPM envisagent d'assister à la réunion afin de se faire une idée sur les récents changements de productivité des thonidés et d'autres espèces survenus dans la région.

## 8 Conclusions et recommandations

En règle générale, on ne connaît pas l'état des stocks de petits thonidés dans la Méditerranée, bien qu'il soit manifeste qu'un nombre considérable de pêcheurs dépende des captures de ces espèces pour assurer leur subsistance, et que la valeur économique des captures est élevée. On ne dispose généralement pas, pour ces espèces, de statistiques des pêcheries pouvant servir de base à l'évaluation des impacts de la pêche sur l'état du stock et fournir des perspectives d'amélioration à long terme de la durabilité des prises et des bénéfices pour la société. Les recommandations qui suivent abordent les besoins d'information pour réaliser de telles évaluations et conseiller les ORGP respectives sur l'état et les tendances des ressources halieutiques et sur les impacts vraisemblables des pêcheries sur les thonidés mineurs dans la Méditerranée.

Tous les pays devraient s'efforcer d'améliorer les statistiques sur les petits thonidés ainsi que les connaissances actuelles sur la biologie, la structure des stocks et d'autres aspects pertinents de ces espèces. Le Projet COPEMED II vient d'être lancé ; celui-ci, avec d'autres projets sous-régionaux en cours dans la Méditerranée, devrait déboucher sur des améliorations à l'avenir.

Les statistiques sur les petits thonidés devraient être considérées importantes dans la Méditerranée dans son ensemble (mer Noire comprise). Ces espèces devraient être particulièrement prises en compte dans le projet MedFiSis, spécifiquement tourné vers l'amélioration des statistiques halieutiques.

Le Groupe de travail a insisté sur le fait que les quatre principales espèces de petits thonidés (*Auxis rochei*, *Sarda sarda*, *Euthynnus alletteratus*, *Orcynopsis unicolor*), ainsi que le listao (*Katsuwonus pelamis*) soient ajoutées à la liste des espèces prioritaires de la CGPM, étant donné que celles-ci figurent déjà sur la liste ICCAT, afin d'améliorer l'état actuel de la collecte des données, y compris les aspects socio-économiques.

En raison du large volume de captures déclarées et saisies comme espèces thonières non-classifiées ou espèces thonières mixtes dans la base de données de l'ICCAT, le Groupe a recommandé que les experts scientifiques des Parties contractantes à l'ICCAT et à la CGPM réexaminent leurs prises et essaient de les classer par espèce.

Le Groupe s'est félicité de l'appui fourni par COPEMED II aux experts qui ont participé à la présente réunion et a exprimé le souhait que le projet poursuive son appui. Les autres projets sous-régionaux sont également invités à appuyer, le cas échéant, les activités de recherche menées sur les thonidés et les espèces apparentées.

Dix documents ont été présentés traitant de la biologie et des pêcheries des petits thonidés originaires de zones différentes : 2 régional, 2 d'Italie, 1 de Tunisie, 1 d'Espagne et 3 de Turquie (mer Noire comprise). Reconnaissant que des scientifiques de huit pays ont participé à la présente réunion, ce qui représente environ la moitié des pavillons qui déclarent des captures de petits thonidés dans la Méditerranée, il a été recommandé que les pays capturant des thonidés et des espèces apparentées dans la Méditerranée devraient participer aux prochaines réunions du Groupe de travail conjoint CGPM/ICCAT, en fonction des thèmes à débattre.

La réunion a estimé que des analyses et des discussions supplémentaires seront nécessaires pour fournir aux Commissions respectives le meilleur avis scientifique sur l'état, les tendances et les indicateurs des petits thonidés.

La réunion a été d'avis que, dans le cadre du plan de travail pour les petits thonidés susmentionné, une autre réunion du Groupe de travail conjoint CGPM/ICCAT devrait avoir lieu en 2010/2011 afin d'évaluer les progrès réalisés en matière d'objectifs du plan de travail. Les Secrétariats de la CGPM et de l'ICCAT devraient être en contact afin de procéder aux arrangements nécessaires.

La réunion a pris note de l'invitation faite par la Turquie d'accueillir la prochaine réunion du Groupe de travail conjoint CGPM/ICCAT.

## 9 Adoption du rapport et clôture

La réunion a été levée. Le rapport a été adopté par correspondance.

## TABLEAUX

**Tableau 1.** Capture de thonidés mineurs déclarée et capture par effort disponible dans la base de données de l'ICCAT. La capture par effort positive est indiquée en vert (Les informations de France, d'Espagne et du Portugal peuvent inclure des données de la zone atlantique).

**Tableau 2.** Catalogue des informations existantes sur la taille des trois principales espèces de petits thonidés dans la base de données de l'ICCAT pour la Méditerranée et la mer Noire.

**Tableau 3.** Mesures techniques concernant les petits thonidés mises en œuvre au niveau national.

## FIGURE

**Figure 1.** Pourcentage de la prise déclarée de petits thonidés pour laquelle la capture par effort est également déclarée dans les données de la Tâche II.

## APPENDICES

**Appendice 1.** Ordre du jour.

**Appendice 2.** Liste des participants.

**Appendice 3.** Liste des documents.